
Transitivité et théories linguistiques : modèles transitivityistes contre modèles intransitivityistes ?

Alain Lemaréchal

Citer ce document / Cite this document :

Lemaréchal Alain. Transitivité et théories linguistiques : modèles transitivityistes contre modèles intransitivityistes ?. In: Linx, n°24, 1991. Sur la transitivité dans les langues. pp. 67-94;

doi : <https://doi.org/10.3406/linx.1991.1216>

https://www.persee.fr/doc/linx_0246-8743_1991_num_24_1_1216

Fichier pdf généré le 04/04/2018

Transitivité et théories linguistiques : modèles transitivistes contre modèles intransitivistes ?

Alain Lemaréchal

Ce qui est posé comme universel par les théories linguistiques ne correspond souvent en fait qu'à un trait caractéristique d'un type de langues particulier. Plutôt que de parler de la pertinence de la notion de transitivité en général ou dans tel ou tel type de langues,¹ nous allons parler de la transitivité dans différentes théories. Il existe en effet des modèles linguistiques "intransitivistes" et des modèles "transitivistes".

I. Modèles "intransitivistes"

a) *Martinet : l'objet comme "expansion"*

La façon dont le fonctionnalisme martinettien traite l'objet des verbes transitifs comme une expansion fait de cette théorie le type même du modèle "intransitiviste" : la structure archétypique de l'énoncé est l'énoncé verbal à deux termes où le second est réduit à une forme verbale, donc à un verbe intransitif ou employé intransitivement - ce sont les fameux "énoncés minimaux" ; les autres structures sont soit dérivées par "expansion", pour les structures transitives, ditransitives, etc., soit considérées comme "mutilées" (Martinet, p. 125), "énoncés en situation", "mineurs", pour les réponses, ordres, mots-phrases, etc. ; on dérive donc *les chiens mangent la soupe* de *les chiens mangent* (Martinet, p. 128). Il n'est pas difficile de montrer que cela n'est possible qu'avec certains verbes dans certaines langues. En nahuatl, en chinois, on ne peut avoir *les chiens mangent*, mais seulement *les chiens mangent quelque chose*.

b) *Objet non spécifié et constituant Ø.*

En nahuatl, langue agglutinante à préfixes personnels sujets et objets, on a un préfixe objet particulier pour l'objet non spécifié : *ni-tla-cua* "je mange", où *tla-* est le préfixe objet indéfini pour les non-humains "quelque chose, des choses" (M. Launey, p. 36), **ni-cua* est impossible ; de même, *tē-* est le préfixe objet indéfini pour les humains : "je vois des gens" *ni-tē-itta*, on ne peut utiliser un **n-itta*.

En chinois, langue isolante, on a un syntagme objet, réduit à un lexème souvent monosyllabique, qui, dans cet emploi s'est en partie vidé de son sens, pour désigner l'objet générique non spécifié : *wò chī dōngxi* ou *wǒ chī fàn* pour "je mange" (avec *dōngxi* "chose" ou *fàn* "riz", ici au sens de "nourriture") ; pour "j'écris", on aurait *wǒ xiè zì* (avec *zì* "caractère"). L'absence de constituant à la place objet a une valeur anaphorique et renvoie nécessairement à un participant précis, spécifié par le contexte ou la situation : *wǒ chī* "je le/les/en mange".

A la lumière de ces langues, on peut se demander si, même en français, *les chiens mangent* ne doit pas plutôt être considéré comme une construction transitive où l'objet renvoyant à tous les mangés possibles est représenté par zéro - ce qui va dans le sens des modèles "transitivistes", que nous aborderons plus loin, où les verbe intransitifs sont dérivés des constructions transitives.

Il vaut mieux dire, en fin de compte, que le constituant Ø, ou plutôt **l'absence de constituant après un verbe dont la valence suppose un constituant², peut prendre par exemple, selon les langues, ou bien une valeur d'anaphorique** (c'est-à-dire de marque de 3ème pers.) au sein d'un système de marques personnelles segmentales comprenant à la fois des marques de 1ère, 2nde pers. et une ou des marque(s) indéfinie(s) comme en nahuatl, **ou bien une valeur générique**, au sein d'un système de marques personnelles comportant des marques segmentales pour toutes les personnes y compris la "non-personne", comme en français. On peut faire le même genre d'analyse pour les syntagmes (cf. chinois).³

c) *Couples de verbes transitif et intransitif.*

Dans d'autres langues, il existe même des couples de verbes transitif et intransitif pour traduire l'opposition entre *les chiens mangent la soupe* et *les chiens mangent* : on ne peut pas non plus parler d'"expansion".

Ainsi, en woleai (langue austronésienne de la branche micronésienne parlée dans l'archipel du même nom), on a (Ho-min Sohn, p. 76-77, 246-248) :

	<i>i be iul</i>	"je boirai"
vs	<i>i be iulim-i</i>	"je le/la boirai"

où *be* est un auxiliaire de futur, *-i* le suffixe objet de 3ème pers. La forme transitive est nécessairement suivie d'un suffixe objet renvoyant à un participant spécifié par la situation ou le contexte, et, si le syntagme substantival coréférentiel est présent dans la même proposition, ce syntagme doit être lui-même déterminé (article, déictique, etc.) :

i be iulim-i shal we "je boirai l'eau"

où *we* est un déictique, fonctionnant à peu près comme un article, et indique qu'il s'agit d'un objet spécifique. Fait remarquable : en *woleai*, comme dans un bon nombre de langues, la forme intransitive peut être suivie d'un objet non référentiel incorporé (sans article, ni déictique) qui ne représente pas un participant effectif, mais sert à distinguer un type particulier d'action parmi les actions exprimées par la base verbale ("water-drinking")⁴ :

i be iul shal "je boirai de l'eau".

En palau (langue austronésienne de la branche indonésienne mais parlée dans l'archipel du même nom situé dans l'aire micronésienne)⁵, les phénomènes sont encore plus complexes, au point de **mettre en cause le statut même de la transitivité**. Il est en effet possible, dans cette langue, de réintroduire après la forme intransitive un objet spécifique, précédé de *er*, la marque caractéristique des circonstants et des compléments directionnels (compléments indirects) : l'objet est alors périphérisé. On a à la fois une forme verbale mettant l'accent sur le résultat de l'action, où l'objet est toujours spécifique et représenté par un suffixe personnel objet (éventuellement spécifié à son tour par un syntagme objet) - Ø indique un objet non humain pluriel, et se trouve intégré au paradigme des suffixes personnels objets, comme suffixe de 3ème pl. non humain :

ak chiliu -ii "je l'ai lu" (-*ii* = suffixe objet 3ème sg)

ak chiliu -ii a hóng "j'ai lu le livre"

ak chilúiu -Ø "je les ai lus"

ak chilúiu -Ø a hóng "j'ai lu les livres"

et une forme verbale mettant l'accent sur le déroulement de l'action, avec laquelle on peut avoir ou bien 1) Ø - aucun objet spécifique n'est précisé ni sous-entendu -, ou bien 2) un syntagme objet non référentiel incorporé (c'est-à-dire en fait non humain pluriel ou indéfini), ou bien encore 3) un syntagme objet défini périphérisé introduit par *er* (qui n'est en fait qu'un circonstant⁶ indiquant "ce à propos de quoi l'action est faite") :

ak miləngúiu "je lisais"

ak miləngúiu a hóng "je lisais des livres (et non autre chose)"

ak miləngúiu er a hóng "je lisais le livre"

(lit. "j'étais occupé à lire à propos d'un livre particulier")⁷

On aboutit au tableau suivant :

base verbale	forme intransitive (déroulement)	objet défini	objet non réf.
	forme transitive (résultat)	SuffObj <----	Ø = 3ème pl. non humain

Dérivation transitivante ou opposition d'aspect ? Le problème d'interprétation est réel : L. S. Josephs, dans sa *Palauan Reference Grammar*, avait analysé comme une opposition d'aspects "imperfectif" vs "perfectif" ce que nous analysons comme une opposition entre transitif et intransitif, et avait interprété *er* comme une marque de défini ("Specifying word") distincte de la préposition.⁸

On voit que le trait de transitivité n'est pas attribuable de la même manière à la base verbale et à la forme verbale "perfective" (transitive proprement dite) : pour la base verbale, c'est la compatibilité du lexème avec la forme "perfective", ou de l'action qu'il exprime avec un actant étroitement affecté par le résultat de cette action, qui fait de la base verbale une base transitive ; quant à la construction transitive (marquée comme telle sans ambiguïté par le suffixe personnel objet), elle résulte en fait de plusieurs découpages du réel propres à la langue :

- entre différentes relations des objets dans le monde : ici, la relation étroite explicitement marquée par le suffixe personnel (par opposition à *er*) entre verbe et patient ;
- entre différents aspects (ou peut-être plutôt Aktionsart ?) ;
- entre catégories de procès : ici, procès pour lesquels une relation étroite est possible entre un des participants et le résultat de ce procès.⁹

Tous ces exemples montrent combien les notions de transitivité et d'objet restent approximatives dès que l'on quitte les langues européennes, ou plutôt dès qu'on s'écarte d'une vision traditionnelle des langues européennes. Les constructions qui apparaissent comme transitives résultent du recoupement de catégorisations relevant de domaines variés : aspect, Aktionsart, définitude-référentialité-substantivité, marquage personnel¹⁰, degrés ou types d'affectation qui peuvent être différenciellement marqués.¹¹

d) *Verbes "symétriques" et transitivité : une expansion de quel côté ?*

Même en français, le passage de la construction intransitive à la construction transitive ne se fait sans problème que pour une partie des verbes transitifs : les contraintes sur l'emploi de *construire* sans objet ne sont pas les mêmes que sur *manger* ; *je mange* appartient à tous les registres, *je construis* a des conditions d'emploi plus limitées (par exemple, au sens de "je me construis une maison individuelle qui sera ma propriété", par opposition au fait d'habiter en location ou en copropriété dans un immeuble collectif, etc.) ; certains verbes transitifs s'emploient beaucoup plus difficilement sans objet que d'autres ? *j'éduque* vs *j'enseigne* (= "je suis enseignant").

La transitivisation des verbes symétriques (ou neutres) pose un autre problème : *la fenêtre ouvre, le vent ouvre la fenêtre, la fenêtre s'ouvre*, etc..¹² En anglais, ce sont encore d'autres problèmes : *these shirts iron easily*.¹³ L'oubli même du cas des verbes symétriques révèle de plus l'"accusativocentrisme"¹⁴ latent dans les modèles "intransitivistes", qu'on retrouvera sous une autre forme dans les modèles "transitivistes" : le passage de *la branche casse*, et non de **le poids casse*, à *le poids de l'enfant casse la branche* aurait pu conduire à analyser aussi bien le sujet du second énoncé comme l'expansion. On verra que les modèles "transitivistes", qui partent des structures transitives pour en déduire les structures intransitives, et plus encore les modèles tendant à dépasser la dichotomie transitif/intransitif et à la remplacer par des catégorisations plus diversifiées, c'est-à-dire les modèles relevant des théories de la valence, sont plus à même de rendre compte de ce genre de phénomènes.

On retiendra de ce qui précède que les voies qui font passer d'énoncés intransitifs à des énoncés transitifs sont nombreuses, et il est douteux que les énoncés transitifs, qu'ils soient ou non en rapport avec des énoncés intransitifs parallèles, puissent s'interpréter à partir de structures intransitives. Le faire repose sur une **superposition naïve des structures SV et SVO qui reflète simplement l'identité de marquage du sujet de verbe intransitif et de l'agent de verbe transitif actif caractéristique des langues dites accusatives.**

e) *Les modèles de la grammaire transformationnelle/générative.*

Il semble que la grammaire transformationnelle/générative ait d'abord obéi à un modèle de type "intransitiviste" ; dans *Aspects...* (p. 151 de la tr. fr.) ne lit-on pas encore :

SV —> V (SN) (Syntagme Prép) (Syntagme Prép) (Manière)

où l'opposition Verbe intransitif/transitif se traduit en V (SN) ? Mais, à partir du moment, où il s'est agi de produire des séries d'énoncés bien formés, il a fallu spécifier tous les contextes possibles de V en intégrant

cette donnée au lexique sous forme de listes de verbes (*Aspects...*, p. 134 de la tr. fr.)¹⁵ :

<i>eat</i> ,	[+ V, + -- SN]
<i>elapse</i> ,	[+ V, + -]
(...)	
<i>become</i> ,	[+ V, + - Adjectif, + - Attribut-Nominal]
(...)	

La théorie intègre alors les phénomènes de valence, sans que la notion fasse d'ailleurs, au moins à cette date, l'objet d'une véritable théorisation, mais la nécessité d'engendrer la totalité des énoncés conduit à une revue exhaustive des contextes d'emploi des verbes telle qu'aucune grammaire dépendantielle n'en avait sans doute proposé (grammaires harrisiennes, M. Gross et son école particulièrement pour ce qui est du domaine français).

II. Les modèles "transitivistes"

a) Relations binaires, structures ternaires ?

A l'inverse des modèles que nous avons appelés, pour faire image, "intransitivistes", les modèles que nous appellerons "transitivistes" partent des structures d'énoncés transitifs pour expliquer les autres. Ces modèles recourent à des représentations variées reposant par exemple

- soit sur une relation binaire $a R y$, empruntée plus ou moins à la logique des relations¹⁶, où a et b sont des classes d'arguments (assimilés à des actants, ce qui, en toute rigueur, est, comme nous le verrons, discutable) et R une relation telle que celle exprimée par les verbes transitifs¹⁷ ;
- soit sur une structure ternaire en $N_1 V N_2$ ¹⁸.

Les structures intransitives y sont interprétées comme des structures où il manque un argument : $x R ()$, $() R y$, ou bien où les deux arguments sont identiques ou identifiables $x R x$, $y R y$ (??), etc.

Un des avantages de ces modèles "transitivistes" est qu'ils fournissent un moyen de distinguer plusieurs types de rôles pour l'"argument unique" des verbes intransitifs, et, de là, plusieurs sous-classes de verbes intransitifs.

b) Types de verbes intransitifs et de verbes transitifs.

C'est ce que fait, par exemple, B. Caron,¹⁹ dans la ligne de la théorie culiolienne, à propos des verbes "symétriques" et de différents types de constructions transitives ou causatives en anglais. Il distingue (p. 42-43)

plusieurs sous-classes de verbes intransitifs : ceux dont le sujet est à la fois /+ agent/ et /+ patient/ (verbes de mouvement volontaire : *go, walk,...*), et ceux dont le sujet est /+ patient/ (verbes de mouvement involontaire : *fall,...*, et verbes d'état statif vs inchoatif, psychologique vs autre : *laugh* vs *wake up* vs *boil* vs *grow,...*), les deux sous-classes correspondant respectivement aux formules :

- a) $\langle a \ r \ () \rangle$
- b) $\langle () \ r \ b \rangle$ 20

d'où, par causativisation, on obtient à la fois les verbes transitifs où le sujet patient du verbe intransitif devient l'objet du verbe transitif résultant (verbes "symétriques"), et, à partir des verbes de mouvement volontaire, des verbes proprement factitifs (B. Caron, p. 43-44).

c) Avantages et inconvénients.

On voit la supériorité de telles analyses²¹ sur celles qui considèrent les arguments uniques des verbes intransitifs indifféremment comme des "GOAL" (Grammaire des cas) ou des "OBJECT" (Lexicases), quels que soient les verbes. On doutera cependant que l'opposition entre /+ patient/ et /+ agent//+ patient/ suffise à catégoriser tous les rôles possibles pour l'"argument unique" des verbes intransitifs : les langues peuvent opposer différents degrés de contrôle de l'agent ou différents types d'affectation du patient même dans les verbes intransitifs (cf., plus loin, parag. 4a).

On reprochera aussi à ces modèles de conduire à multiplier les "zéros" (marqu(eur)s ou constituants Ø), ce qui est certainement un des facteurs d'invérifiabilité des théories linguistiques, et enfin de reposer sur le même "accusativocentrisme" que les modèles "intransitivistes", c'est-à-dire de privilégier, à travers la formule canonique $x \ R \ y$ interprétée en Agent-Sujet + Verbe transitif à la voix non marquée dans une langue "accusative", à savoir l'Actif + Patient-Objet, les caractéristiques typologiques propres à des langues comme l'anglais ou le français.

Aucun des modèles s'inspirant de près ou de loin de la logique des relations (et de la formulation en $x \ R \ y$) n'échappe à ce reproche, non plus qu'à la tentation de la métaphore attachée au terme même de "transitif", avec ses images de "passages" d'un agent, cause, source, etc. à un patient, but, etc. Les logiciens eux-mêmes ont donné l'exemple.

III. Les modèles "logicistes" et *transeo*.

L'ordre des symboles dans les formules du genre $x \ R \ y$ n'est pas indifférent : la lecture s'opère de gauche à droite, selon un symbolisme qui oppose "source" et "but". On reconnaît dans ces formulations deux choses à la fois : 1) la formule de la logique des relations, premier état de l'analyse

des propositions connue sous la forme $f(x,y,z)$ dans la logique contemporaine, mais aussi 2) la vieille imagerie attachée à *transeo*. Les deux soulèvent à notre avis des objections majeures.

Nous soutiendrons ici que les formules $x R y$, ou $f(x,y,z)$, notant l'analyse de la proposition dans la logique contemporaine, ne peuvent permettre de rendre compte de la structure réelle des propositions dans les langues et que l'emploi qui est fait du terme d'"argument" pour désigner les actants est abusif ou illusoire²².

a) *Formes propositionnelles des logiciens et constructions des verbes.*

$x R y$ ou $f(x,y)$, mais aussi $f(x)$ ou $f(x,y,z)$, sont des fonctions propositionnelles que l'on peut reconnaître dans des propositions (comme *Pierre marche, Pierre aime Marie, Pierre donne un livre à Alfred*) ou dans des fonctions mathématiques (comme $2.x^3 + x$, que l'on reconnaît à travers des expressions comme $2.1^3 + 1$, $2.4^3 + 4$, $2.5^3 + 5$)²³, où x , y et z représentent autant d'arguments de la fonction f , par exemple des individus ou des objets, ces arguments pouvant être, dès qu'il y a deux places ou plus, dans une relation non symétrique²⁴, telle que peut en exprimer un verbe transitif (*x aime y*), mais aussi bien une construction comparative (*x est plus grand qu'y*).

Dans les langues, les différentes classes d'arguments se présentent comme des actants ayant des rôles diversifiés (ce qu'il est convenu d'appeler agent, patient, destinataire, instrument, etc.) étiquetés de manière distincte par des cas, des marques fonctionnelles, l'ordre des mots, etc. Pour que la valeur de vérité de la proposition soit sauvegardée (seule chose qui concerne la logique), il suffit (puisque'il s'agit de relations non symétriques) que, pour une classe de prédicats exprimant par exemple des actions comme "donner, dire, etc.", on s'entende arbitrairement sur le fait d'associer la classe des x à un des rôles, y à un autre, z au troisième²⁵.

Dès que l'on passe aux structures linguistiques attestées dans telle langue donnée, l'association par le linguiste à x de tel rôle, ne peut plus être arbitraire ; elle serait au mieux gratuite, mais elle risque plutôt d'être ethnocentrique : comme par hasard, on associera à x le rôle d'agent, à y celui de patient, c'est-à-dire dans un ordre des termes conforme à celui attesté dans une langue SVO, avec un verbe transitif à la voix active d'une langue accusative. La logique fait abstraction – d'une façon d'ailleurs explicite – des phénomènes de voix en même temps que de ceux de thématization, focalisation, de tout ce qui est attaché à la dimension orale du langage, etc., ce qui est légitime puisque ces phénomènes ne modifient pas la valeur de vérité au sens où la logique l'entend²⁶. Quelle différence du point de vue de leur valeur de vérité entre " x a donné y à z ", " y a été donné à z par x ", " z s'est vu donner y par x " ? $f(x,y,z)$ suffit, une fois définies par convention les différentes classes d'arguments associées à x vs y vs z . Quelle

différence au regard de la valeur de vérité entre des stratégies comme "de x don(ation) à z ", " x = donateur de y à z ", " x prend y + pourvoit z ", " y = don de x à z ", etc.?

Le linguiste qui veut analyser la distribution des participants à une action dans un énoncé n'est pas dans la même situation : confronté à la variété des langues, et, sans aller si loin, à la variété des voix, il doit choisir. Et il ne peut le faire. Justifier son choix par l'arbitraire n'est plus innocent dans son cas comme il l'est pour le logicien, et n'est pas épistémologiquement recevable quand il s'agit de linguistique ; et il n'est pas d'exemple où la volonté de fonder son choix sur un ordre "primitif", "fondamental", etc., ne repose pas sur des images qui risquent bien d'être directement inspirées en fait par les structures de la langue du linguiste, ou par des habitudes d'analyse fondées sur une tradition née de l'examen d'un certain type de langues. C'est le cas des analyses qui font coïncider $f(x,y)$ avec les métaphores du type *transeo*.

b) Transeo et la transitivité.

Il ne nous semble pas qu'à y regarder d'un peu près l'image d'une action qui passe d'un agent à un patient, malgré son succès,²⁷ ait guère de sens : qu'est-ce qui passe (*transeo*) ainsi ? L'agent ne passe pas l'action au patient ; avant de passer au patient, où l'action était-elle ? dans l'intentionnalité de l'agent, dans les potentialités de patient ? Quel est ce mouvement ? dans quel temps, quel espace ?

Il semble que l'image soit d'abord due à l'homonymie totale ou partielle qui existe dans les langues indoeuropéennes anciennes (et d'autres...) entre accusatif et latif, pour certaines d'entre elles entre agent du passif et ablatif. Dans une partie des langues indoeuropéennes ayant ou non perdu la déclinaison, c'est souvent l'ordre SVO qui a remplacé les marques segmentales, d'où une sorte d'iconicité, le sujet venant avant l'objet dans le temps de l'énonciation, comme la cause vient avant l'effet²⁸ ; on notera que cette iconicité est gardée dans les symbolisations, et c'est peut-être ce qui explique le plus grand succès chez les linguistes de $x R y$ que de $f(x,y)$.

Même dans une perspective localiste, on notera que l'image de "passage de X à Y " n'est qu'une des formes possibles d'une vue spatialisante des relations grammaticales, d'ailleurs effectivement attestée : en birman, les différents participants peuvent être optionnellement²⁹ suivis de marques :

thu(ká) mane?hpañ yañkoun(kou) ahtou? (kou) pou

il MSuj demain Rangoon MLatif paquet MObjet envoyer

"il enverra le paquet à Rangoon demain" (Okell, p. 125-127)

où *ká* est bien à la fois la marque du sujet et une marque d'ablatif, et *kou* la marque d'objet et du complément de destination. Mais d'autres représentations spatialisantes ont été proposées, et sont attestées, mettant

en jeu à peu près toutes les localisations possibles : action dans l'agent³⁰, agent dans l'action, etc.³¹. La construction des compléments d'agent en français emploie la métaphore de l'"intermédiaire" avec *par*, ce qu'on retrouve à différentes époques en anglais avec *through* et *by*. La notion de passage implique une représentation linéaire, mais on trouve, aussi bien dans la terminologie linguistique ou dans les théories que dans la réalité des langues, des représentations centrées, comme l'image de plusieurs participants groupés autour d'un procès, etc.³².

c) *L'image de transeo et les types de langues.*

Dans des langues comme celles des Philippines par exemple, les relations entre sujet et prédicat et entre verbe transitif et objet évoquent plutôt des relations équative pour la première et partitive pour la seconde³³, et non des métaphores spatiales.

En tagalog, les noms, les adjectifs et les verbes fonctionnent au même titre, comme prédicats (en tête de proposition) :

<i>pumatay n-ang pulis</i>	<i>ang lalake</i>	"l'homme a tué un policier"
<i>tumakbo</i>	<i>ang lalake</i>	"l'homme a couru"
<i>payat</i>	<i>ang lalake</i>	"l'homme est maigre"
<i>doktor</i>	<i>ang lalake</i>	"l'homme est médecin"

et sont substantivés (marque *ang*) par la même procédure ; du coup, pour une situation donnée, sujet et prédicat peuvent apparaître interchangeables, selon la hiérarchie informative choisie par le locuteur :

<i>doktor ang pumatay n-ang pulis</i>	"celui qui a tué un policier est médecin"
	= "c'est un médecin qui a tué"
<i>pumatay n-ang pulis ang payat</i>	"le maigre a tué un policier"
<i>tumakbo ang pumatay n-ang pulis</i>	"celui qui a tué un policier a couru"

C'est pourquoi nous avons parlé³⁴ de relation d'"équivalence" ; nous avons préféré éviter "relation équative", qui doit plutôt être réservé aux structures (en *ang X ang Y*) exprimant véritablement l'"équation" entre deux substances individuées préalablement et séparément : *ang doktor ang pumatay nang pulis* "c'est le médecin qui a tué le policier" (lit. "celui qui a tué ..., c') est le médecin").

La relation entre le verbe transitif actif et son objet est d'un type également largement représenté dans les langues : l'objet, mais aussi le complément d'agent (à une autre voix que la voix active), est introduit par la marque de génitif *n-ang* (écrit *ng*, mais prononcé /*naŋ*/ ; cf. *ang libro n-ang bata* "le livre de l'enfant") :

<i>b-um-ili</i>	<i>n-ang</i>	<i>libro</i>	<i>ang</i>	<i>bata</i>	"l'enfant a acheté un livre"
acheter		livre		enfant	

b-in-ili ang libro n-ang bata "un enfant a acheté le livre"³⁵

(lit. "le livre a été acheté par un/l'enfant")

b-in-il-han n-ang libro n-ang bata ang tindahang ito
"l'enfant a acheté un livre dans ce magasin"

(lit. "ce magasin est où il y a achat de livre par un/le enfant")

Il en va de même dans des langues ergatives (sans cas ergatif, et où l'agent du verbe transitif reçoit la marque de génitif) comme l'esquimo :

<i>qimmi -p</i>		<i>niqa -a</i>	
chien MGén		viande MPers	
"la viande de/du chien" (lit. "du chien sa-viande")			
<i>qimmi -p</i>	<i>niqi</i>	<i>-q</i>	<i>nii-va -a</i>
chien MGén	viande	MAbs Vtr	MPers
"le chien mange la viande" ³⁶			

De même, dans la conjugaison dite "objective" de certaines langues ouraliennes, etc.

d) "Arguments" ou "actants"? Les ambiguïtés de Tesnière.

Rendre compte de la distinction entre verbes intransitifs d'état et d'action par une opposition entre () *R b* et *a R* () repose en fait sur une assimilation abusive entre place d'argument et rôle. Cette confusion en cache une autre, puisqu'elle suppose qu'on fasse coïncider l'analyse de la proposition en sujet-prédicat de l'ancienne logique avec celle en *x R y* (ou plutôt en *f(x,y)*) qui correspond davantage à la valence verbale (à condition qu'on oublie les phénomènes de voix, etc.!) - or, les deux ne coïncident pas dans les langues (relation thème-rhème vs relation sujet grammatical-prédicat grammatical).

Tesnière lui-même est resté flou pour ce qui est de la distinction entre rang et rôle³⁷ : "Du point de vue sémantique, le prime actant est celui qui fait l'action (...) Du point de vue sémantique, le second actant est celui qui supporte l'action (...) Du point de vue sémantique, le tiers actant est celui au bénéfice ou au détriment duquel se fait l'action" (p. 108-109), confondant les rangs de sujet, objet, etc. et les rôles d'agent, patient, etc., oubliant que l'association des deux est caractéristique d'une forme verbale donnée à une voix donnée.

La définition que Tesnière donne du passif³⁸ montre bien toutefois qu'il y a moins de confusion que l'expression ne le fait croire, et qu'on ne peut conclure au double emploi des termes "prime, second, tiers actants" et d'"agent", "patient" comme le font certains linguistes ; Tesnière écrit en effet : "(dans) la phrase *Bernard est frappé par Alfred* (...) nous dirons alors que le verbe *frapper* est à la diathèse³⁹ passive, parce que le prime actant subit l'action, à laquelle sa participation est ainsi toute passive"⁴⁰ (p. 101). En fait, aux pp. 108-109, Tesnière est lui aussi victime

de l'accusativocentrisme que nous avons déjà relevé chez d'autres dès qu'il s'agit de transitivité.

IV. Rangs, rôles : les théories de la valence.

Les modèles "transitivistes" confondent rang (sujet/objet) et rôles (agent/patient) et ne permettent pas de distinguer assez de rôles aussi bien pour l'actant unique des verbes intransitifs que pour les deux actants des verbes transitifs. La distinction entre rang et rôle et la définition précise des différentes associations possibles entre tel rôle et tel rang selon la classe de verbes, la dérivation, la voix, etc., sont au contraire fondamentales pour qu'une théorie de la valence soit efficace.

a) Diversité des relations sujet-verbe.

Des analyses comme celles proposées, dans le recueil *La transitivité. Domaine anglais*, par B. Caron dans le cadre de la théorie culiolienne ou par J. Guéron dans le cadre de celle des "theta-roles"⁴¹ ne suffisent pas à rendre la diversité des sous-classes de verbes intransitifs.

Ainsi, en tagalog, il faut opposer non seulement des verbes intransitifs d'état vs d'action, mais, parmi les verbes d'état des verbes où l'"argument unique" est affecté dans sa totalité (suffixe = *-in*) vs dans sa surface (suffixe = *-an*)⁴² :

<i>lalagnat</i>	<i>-in</i>	<i>siya</i>	"il a la fièvre"
vs <i>papawis</i>	<i>-an</i>	<i>siya</i>	"il sue"

Il ne peut être question d'analyser *siya* ("il ou elle") indifféremment comme GOAL (Ramos) ou comme OBJECT (De Guzman) dans les deux phrases : il est certes toujours l'actant (unique) du verbe intransitif, mais la sous-classe à laquelle appartient le verbe lui assigne des rôles distincts. On ne peut réduire, comme le font la Théorie des cas aussi bien que celle des Lexicases⁴³ – sans parvenir d'ailleurs à une liste canonique constante, même pour une langue particulière⁴⁴ ! –, le paradigme des rôles à ceux qui peuvent être cooccurents dans un type de structure : **la catégorie "rôle" n'a de sens que si l'on prend en compte la totalité du système** (avec l'ensemble des sous-classes de verbes, des dérivation, des voix, des constructions possibles).

On trouve les mêmes oppositions, morphologiques et sémantiques, dans les différentes formes de voix passive d'un type particulier de verbes ("verbes ergatifs" chez V. De Guzman) dont la voix active apparaît comme dérivée (au moyen de *pag-* avec la marque de voix active *-um-* = *mag-*, *nag-* au passé), et dont la voix passive est marquée par *-in* ou *-an* selon le type d'affectation du patient impliqué par le sens du verbe :

<i>iihaw -in niya ang karne</i>	<i>mag'-iihaw siya n-ang karne</i>
"la viande sera cuite par lui"	"il cuit de la viande" ⁴⁵
<i>hinugas-an niya ang mga baso</i>	<i>nag-hugas siya n-ang mga baso</i>
"les verres ont été lavés par lui"	"il a lavé des verres"

Finalement, même les verbes à voix active non dérivée, simplement marquée par *-um-*, présentent la même série de marques de voix qui permettent de distinguer différents rôles (*-in* marque la voix passive, *-in-* au passé ; *-(h)an*, la voix directionnelle ou destinative⁴⁶) :

<i>b-um-ili</i>	<i>n-ang libro</i>	<i>ang</i>	<i>bata</i>	"l'enfant a acheté un livre"	
<i>b-in-ili</i>	<i>ang</i>	<i>libro</i>	<i>n-ang</i>	<i>bata</i>	"le livre a été acheté par l'enfant")
<i>b-in-il-han</i>	<i>n-ang</i>	<i>libro</i>	<i>n-ang</i>	<i>bata</i>	<i>angtindahang ito</i>
"ce magasin est où il y a achat de livre par un/le enfant"					

Au niveau du système, les différents types d'affectation constituent des rôles différents, quelle que soit la valence du verbe.

La diversité des relations entre sujet et forme verbale, et la diversité des rôles qui en découle, va plus loin. Un ensemble d'affixes permettent de subjectiver l'instrument (*i-pang-*), la cause matérielle (*i-ka-*), le causateur (*mag-pa-*), l'"agent causé" (*i-pa-*), la personne en compagnie de qui l'action est faite (*maki-*), l'agent seulement en état de faire l'action (*maka-*), le patient seulement en état de subir l'action (*ma-*), etc.

Les verbes de perception (cf. fin de la n. 28) exploitent l'opposition entre passif en *-in-* et en *ma-* pour rendre la différence entre perception volontaire ou non : *d-in-inig* "être écouté" vs *ma-rinig*⁴⁷ "être entendu" (comme "en état d'être écouté"). La catégorisation des rôles va encore plus loin, et on distinguera entre :

<i>na-kita</i>	<i>n-ang</i>	<i>doktor</i>	<i>sa</i>	<i>pasyente</i>	<i>ang</i>	<i>isa-ng</i>	<i>malaki-ng</i>	<i>tumor</i>
"a big tumor was seen by the doctor in the patient"								
<i>na-kita'-an</i>	<i>n-ang</i>	<i>doktor</i>	<i>ang</i>	<i>pasyente</i>	<i>n-ang</i>	<i>isa-ng</i>	<i>malaki-ng</i>	<i>tumor</i>
"the patient was seen by the doctor as having a big tumor" (De Guzman)								

Les modèles "transitivistes" (comme toutes les théories de la transitivité) ne peuvent rendre compte de la variété des associations entre rang et rôle possibles pour une forme verbale donnée, définie par la sous-classe de la base verbale et la voix de la forme verbale considérée. Et ce n'est pas seulement le cas de langues à voix multiples comme les langues des Philippines, mais aussi bien de langues comme le français, si l'on veut rendre compte des transformations possibles ou non, des supplétismes, etc. Comment ne pas donner raison à M. Gross quand il écrit : "les notions 'transitif' et 'objet direct' sont complètement inutiles pour les descriptions grammaticales"⁴⁸ ?

b) Diversité des relations verbe-objet.

Si les langues des Philippines permettent de subjectiver un grand nombre de rôles, les langues bantoues permettent d'en objectiver aussi un grand nombre – instrument, accompagnement, manière, but, lieu, possesseur –, et, de là, par passivation, de les subjectiver indirectement (c'est également le cas, à des degrés divers, des langues à "applicatif"). Ainsi, en kinyarwanda, un suffixe *-iish-* permet d'objectiver l'instrument (introduit, sinon, par la marque *na*), un suffixe *-an-* la manière, un suffixe *-ir-* le but :

- | | | | | | |
|---|--|------------------------|---------------------|----------------------|----------------------------|
| | <i>umugabo</i> | <i>araandika</i> | <i>ibaruwa</i> | <i>n'</i> | <i>iikaramu</i> |
| | homme | écrit | lettre | avec | stylo |
| | "l'homme écrit une lettre avec un stylo" | | | | |
| > | <i>umugabo</i> | <i>araandik-iish-a</i> | <i>ibaruwa</i> | <i>ikaramu</i> | |
| | "l'homme utilise le stylo pour écrire une lettre" | | | | |
| | <i>bano</i> | <i>baana</i> | <i>barakora</i> | <i>n'</i> | <i>imyaambaro ishaaje</i> |
| | ces | enfants | travaillent | avec | vêtements vieux |
| | "ces enfants travaillent avec de vieux vêtements" | | | | |
| > | <i>bano</i> | <i>baana</i> | <i>barakor-an-a</i> | <i>imyaambaro</i> | <i>ishaaje</i> |
| | "ces enfants ont de vieux vêtements pour travailler" | | | | |
| | <i>mushiki</i> | <i>wa</i> | <i>Yoohaania</i> | <i>ririimba</i> | <i>ku amafaraanga gusa</i> |
| > | <i>mushiki</i> | <i>wa</i> | <i>Yoohaani</i> | <i>aririimb-ir-a</i> | <i>amafaraanga gusa</i> |
| | "la soeur de Jeanne ne travaille que pour de l'argent" | | | | |

c) Cahier des charges pour une théorie de la valence.

L'existence de systèmes de voix et de dérivations (diathèses récessive, causative, etc.) aussi complexes que ceux des langues des Philippines ou des langues bantoues impose de choisir une théorie de la valence la plus complète possible.

Nous rappellerons ici le cahier des charges que nous avons proposé⁴⁹ pour une telle théorie de la valence : elle devra tenir compte de la nécessité

- 1) de dresser pour chaque verbe, dans chacune de ses diathèses et autres dérivations affectant le nombre et le rang des différents participants, un inventaire exhaustif des participants avec lesquels il est compatible, et pour chacun de ces participants, son rang dans la hiérarchie, son rôle dans la situation et ses marques distinctives ;
- 2) de dresser, pour chaque base, un inventaire des différentes diathèses avec lesquelles elle est compatible ;
- 3) de dégager une catégorisation des verbes en sous-classes définies par ces différentes diathèses et orientations, chaque forme verbale portant avec elle :
 - 1) la hiérarchie⁵⁰ des participants au procès qu'elle exprime ;
 - 2) la spécification du rôle de ces participants ;

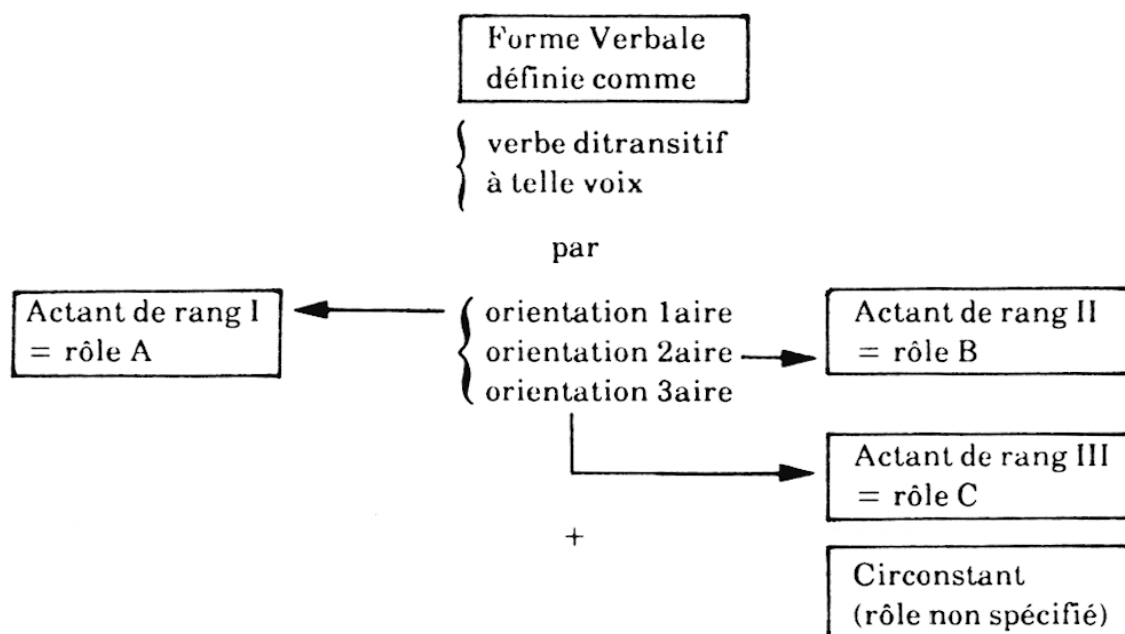
- 3) l'indication des marques qui les distinguent ;
- 4) le caractère obligatoire ou non de ces participants.

Une telle théorie qui peut paraître bien lourde n'est pas de trop même dans des langues qui ne présentent pas des phénomènes de diathèse et de voix aussi complexes que les langues des Philippines ou les langues bantoues, si l'on veut rendre compte des supplétismes lexicaux ("donner"/"prendre"/"recevoir"), des contraintes sur les transformations ou des compatibilités des bases verbales avec des structures différentes comme les verbes symétriques ("casser", "ouvrir", "commencer") ou autres ("servir"/"se servir de", "conseiller qqch/qqn").

d) Valence et orientations.

Une base verbale peut donner lieu à diverses diathèses définies par une valence particulière, chaque diathèse à un certain nombre de voix, chaque voix se définissant par un ensemble d'"orientations". En français, par exemple, un verbe trivalent comme *offrir* sélectionne un certain nombre de participants et associe aux différents actants un certain rôle dans la situation, association caractéristique de la voix de la forme verbale particulière considérée : à l'actif, le rôle d'agent est associé au sujet, celui de patient à l'objet, celui de destinataire au participant signalé par le morphème *à* : *Alfred a offert le livre (à Jean)* ; au passif, le rôle de patient est associé au sujet, celui d'agent au complément signalé par *par*, celui de destinataire toujours à celui signalé par *à* : *le livre a été offert (par Alfred) (à Jean)* ; le français possède enfin un succédané de voix destinative : *Jean s'est vu offrir un livre (par Alfred)*⁵¹, où le rôle de destinataire est associé au sujet. Chaque forme verbale associe ainsi un rôle déterminé aux différents actants avec lesquels elle est compatible.

Nous avons proposé d'appeler "**orientation**" cette **association d'un rôle donné à un participant de rang donné**⁵². On parlera d'orientation primaire de telle forme verbale vers l'agent quand le premier actant est l'agent, d'orientation secondaire vers le patient, pour dire que la forme verbale assigne au second actant le rôle de patient, etc. On aboutit, pour chaque forme verbale, à une **constellation d'actants** dont la relation au procès est spécifiée par la forme verbale ; on réservera l'étiquette de circonstant aux participants dont la relation au procès n'est pas spécifiée du tout par le verbe. On peut représenter les orientations d'une forme verbale de la façon suivante :



la catégorisation des différents rôles aussi bien que des différents rangs étant propre à une langue donnée (et, par généralisation, à un type de langues), selon les distinctions que le système des sous-classes de verbes, des diathèses, des voix, des dérivations, des relateurs, etc., permettent de marquer. Les différentes voix jouent sur les changements d'association entre rang et rôle⁵³.

V. Au-delà des théories de la valence.

Les théories de la valence constituent-elles une explication ultime des phénomènes ? Du point de vue descriptif, ces théories représentent un passage obligé, dans la mesure où le locuteur ne reconstruit pas sa langue à chaque énonciation et où il n'a pas accès – ou si peu⁵⁴ – à ce qui est stocké sous forme de catégorisations lexicales ou règles de formation grammaticales. Même si ce travail de description peut paraître ingrat, du fait de l'ampleur de la tâche⁵⁵ et de la maigreur apparente du résultat du point de vue théorique et interprétatif.

a) Dangers du primitivisme.

Plusieurs voies ont été tentées pour dépasser le simple inventaire des modules, voix, diathèses, sous-classes de verbes : recherche d'une ou plusieurs relations primitives, relation prédicative, repérage, causation, liste de relations verbales primitives, analyse sémique, etc.

Nous avons vu qu'un des dangers qui guettent la recherche du "primitif" est d'y projeter les structures des langues des descripteurs ou des quelques langues qui ont servi de point de départ à l'élaboration de la tradition linguistique occidentale ; nous avons déjà rencontré différents "X-centrismes". Si l'on recherche quelque relation primitive, il faut se garder, dans la mesure du possible..., de privilégier les structures particulières à un type de langues et d'autre part de reconstituer une sorte de logique, de sémantique universelle qui ne serait qu'une sorte de psychologie, d'anthropologie, sinon d'ontologie a priori! Aucune raison de privilégier un certain type de construction verbale posée comme origine de toutes les autres, ni d'associer l'idée de prédicat⁵⁶ à celle de verbe (à coup de copule sous-entendue!) alors que, dans beaucoup de langues, les verbes n'ont nullement l'exclusivité de la fonction prédicative, ni encore de poser comme première telle catégorisation, dans quelque domaine que ce soit, si les catégorisations effectivement attestées dans le domaine en question sont de la plus grande diversité.

Rien ne dit que si relations primitives il y a, elles soient universelles (sauf, peut-être, celles du calcul logique qui ne disent rien du contenu des relations condensées dans les marques grammaticales, catégorisations lexicales, etc.).

b) $f(x,y,z)$ et les énoncés.

En fait, ce qui correspond, au niveau linguistique, à $f(x,y,z,...)$, c'est l'ensemble participants-procès, tel qu'il peut, à la rigueur, se refléter dans la valence de la base verbale comprise de la façon la plus abstraite comme "action de X", sinon "idée de X", indépendamment de toute orientation particulière, de toute contrainte d'étiquetage des x, y, z , de toute séquence, etc., indépendamment donc de tout ce qu'y ajoutent les langues, indépendamment de toute réalisation effective d'énoncé.

Dans les énoncés réels, les relations s'établissent entre un actant, spécifié par étiquetage au moyen d'une marque (segmentale, séquentielle, etc.), et une forme verbale, spécifiant un rôle. Les relations avec les différents actants sont spécifiées à des degrés divers : entre autres, les voix ne spécifient pas les rôles au même degré que les marques de cas ; ainsi en tagalog, la marque *n-* (dans *n-ang* et *n-i*) indique à la fois le génitif et les actants subjectivables par la voix active aussi bien que par la voix passive ; en dyirbal, le cas ergatif est en fait un ergatif-instrumental marquant aussi

bien l'agent, subjectivable au moyen de l'"antipassif" en *-nay*, que l'instrument subjectivable au moyen de la voix "instrumentale" en *-mal*⁵⁹ ; c'est la règle générale, les voix pouvant distinguer plus de rôles que les relateurs ou l'inverse.

c) *Faisceaux de relations.*

Que l'on parte ou non d'une ou plusieurs relations primitives spécifiques, dès que l'on dépasse deux termes, on se trouve face à un "faisceau de relations" comme l'a montré A. Culioli⁶⁰. Ces différentes relations sont marquées ou non⁶¹ dans tel énoncé particulier et sont exploitées diversement dans les diverses "familles paraphrastiques d'énoncés" (A. Culioli).

On peut se demander, en retournant la question, combien il y a de relations possibles entre 3, 4, 5, etc., termes : la réponse est arithmétiquement simple. Vu la variété des phénomènes de marquage des différents rôles, on choisira, à la différence des linguistes de l'école d'A. Culioli, des relations de type



sans distinguer nom, verbe, etc., pour ne privilégier aucune stratégie propre à un type de langues ou à une construction particulière, afin que le domaine soit le plus ouvert possible et que la falsifiabilité des hypothèses qu'on élaborera ensuite soit maximale. Si l'on s'en tient aux relations binaires (du type Verbe-Actant), si l'on exclut les relations réflexives (x, x), si l'on ne tient pas compte de l'ordre des arguments (ce qui revient à supposer les relations symétriques), si l'on suppose donc des relations du genre "il y a une relation entre x et y ", on aura, pour 3 places, 3 relations ainsi définies ; pour 4 places, 6 relations ; pour 5, 10 etc.

Dans *Alfred a du mal à mâcher*, il y a trois relations :

Alfred	<--->	peine/mal/difficulté ⁶²
Alfred	<--->	mastication
mastication	<--->	difficulté

et, effectivement, chacune a une (ou plusieurs) réalisation possible : *Alfred mâche (difficilement/avec peine/etc.)*, *Alfred a des difficultés/de la peine*⁶³/*du mal (à mâcher)*, *la mastication est difficile/pénible/fait mal pour/à Alfred*), avec des hiérarchisations diverses, y compris la subjectivation des différents termes.

Dans *Alfred a du mal à mâcher la viande*, on a six relations possibles : s'ajoutent aux précédentes :

Alfred	<--->	viande
mastication	<--->	viande
peine	<--->	viande

et l'on voit que la plupart peuvent faire en français l'objet d'un marquage (*la mastication de la viande...*), et quelques unes d'une subjectivation : *la viande est mâchée...* ; *la viande est pénible à mâcher...*

Dans *Alfred a du mal à mâcher la/sa viande avec son dentier*, il y aura dix relations possibles. Mais *avec* pose un problème significatif, car il est remplaçable par *utiliser*, *se servir de* (dans certaines langues, on aura un verbe dans une série verbale) ; on peut donc le compter soit comme une marque de cas, soit comme un terme (l'"utilisation"), ce qui porte le nombre de relations à quinze, les même que précédemment additionnées des relations entre "Alfred"/"peine"/"mastication"/"viande" et "utilisation"/"dentier", entre "utilisation" et "dentier". On constate qu'une partie d'entre elles ont toute chance d'être nécessairement médiate quel que soit la langue considérée : la relation "utilisation <---> difficile" ferait contresens ; il n'y a pas non plus de relation directe entre le "dentier" et la "difficulté", ni entre "viande" et "dentier" ou "utilisation" ; mais on imagine facilement des énoncés comme *le dentier, c'est pour la viande* ; *pour* fait toutefois problème : relation ou procès ? En tagalog, on a *pambahay ito* "c(ela, c') est pour la maison". Les langues peuvent soit condenser (Cl. Hagège), soit développer en périphrase : toute l'ambiguïté de R est là!

On voit donc certaines relations se regrouper, selon les énoncés particuliers, autour de certains éléments (A <---> mastication <---> C, ou A <---> difficile <---> C) avec ou sans relation transverse (*il se lave les mains*), ces regroupements montrent, s'il en était besoin, qu'on ne peut se contenter de relations binaires ; ces regroupements se font selon les choix énonciatifs du locuteur, **conformément aux valences et orientations disponibles pour les différentes bases** (dérivations comprises), **ce qui justifie une théorie de la valence partant des bases** (racine, radical,...) **et descendant jusqu'à chaque forme verbale ou dérivé nominal**⁶⁴.

d) La relation sémantique minimale.

Ce n'est pas sans arrière-pensée que nous avons pris pour base du calcul précédent la relation la moins spécifiée possible.

Nous avons signalé au passage (parag. 3b) qu'en birman, le sujet et les différents compléments peuvent être dénués de toute marque segmentale les distinguant :

<i>mane?hpañ</i>	<i>yañkoun</i>	<i>ahtou?</i>	<i>pou</i>
demain	Rangoon	paquet	envoyer

"send the parcel to Rangoon tomorrow" (Okell, p. 126-127)

où les termes peuvent se succéder dans n'importe quel ordre avant le verbe. La phrase peut ainsi se réduire à une énumération de termes, si bien qu'on pourrait traduire "le chat a mangé le poisson sur la table" par un énoncé du genre "chat + poisson + table + manger", l'ordre des mots (et la prosodie) indiquant seulement des faits de thématization ou d'emphase.

N'y aurait-il rien de grammaticalisé dans un énoncé comme "manger + poisson + table + chat" – on a assez parlé jadis, à propos de langues comme le birman précisément, de "langues sans grammaire" – ? Pas de marque, pas de relation? D'un point de vue strictement grammatical, "chat" et "poisson" ne sont pas plus agent l'un que l'autre, etc. Il est faux cependant de dire qu'il n'y a pas de marque ; il existe bien une marque : la cooccurrence de plusieurs termes dans un segment posé comme une unité (et marqué comme tel par des marques intégratives, prosodiques ou autres), et il existe également une relation : les éléments ont bien un rapport entre eux et participent à une situation (de quelque nature qu'elle soit).

Nous avons proposé⁶⁵ d'appeler cette relation **"relation sémantique minimale"**,⁶⁶ relation dont le signifiant est la simple cooccurrence de deux termes dans la même unité et le signifié le simple fait de poser qu'il existe une relation quelconque entre eux. Le caractère compréhensible des diverses variétés de langage "télégraphique" en est une illustration (*envoyer-paquet, chat-manger-poisson*), l'absence de marque de relation dans les composés aussi (à un autre niveau de segmentation et d'intégration), et c'est ce qui donne un semblant de réalité à la notion même de parenthétisation.

Voilà notre relation la moins spécifiée possible retrouvée. Il existe entre "chat" et "table" au moins la relation qui fait qu'ils sont dans un rapport quelconque l'un avec l'autre dans la situation évoquée par le segment où ils apparaissent.

e) Parenthétisation, spécification, blocage.

Dans un énoncé de la forme "manger + poisson + table + chat", la relation entre chaque terme reste non spécifiée : il n'y a pas besoin de trier, la situation est donnée en vrac. Mais, en partant de cette indifférenciation, on peut réintroduire, au moyen de marques qui pourraient n'apparaître que comme des phénomènes démarcatifs,⁶⁷ des segmentations supplémentaires et regrouper des éléments, pour les hiérarchiser (un élément en déterminant un autre) ou pour indiquer une opposition entre ce qu'on sait déjà et ce qu'on dit de ce qu'on sait (opposition thème-rhème). Toutes les combinaisons entre ces différents phénomènes sont possibles : par exemple, "(poisson + manger) + chat" ou "(chat + manger) + poisson", mais aussi "table = (poisson + manger) + chat", on peut faire de "table" une détermination de "poisson" en un "(table + poisson) + chat + manger", ce qui a pour effet de hiérarchiser l'énoncé, mais peut aussi, si l'on attache à la hiérarchisation l'expression de certaines relations réelles spécifiques, introduire une opposition entre des relations comme celles de patient et celles d'agent, etc.

La relation sémantique minimale constitue un fond sur lequel les autres marques apportent des spécifications concernant les

différentes informations catégorisées par le langage (relations réelles, hiérarchisations diverses, etc.), la multiplication de ces informations supplémentaires entraînant la multiplication des contraintes. **C'est sur ce fond que, par différenciations, figements⁶⁸, spécifications, se construisent, dans des temporalités multiples, l'expression de toutes les autres relations.**

Ainsi, par exemple, les différentes valences attachées aux voix du verbe tagalog peuvent s'analyser par parenthétisations successives (et intégration au mot verbal de l'affixe portant sur l'ensemble du syntagme prédicat), ou sous la forme d'une suite d'opérations:

- ... *ang bili nang doktor nang sapatos*
"l'achat des chaussures par le médecin ..."
[*bili* + /-um- = *ang doktor*⁶⁹
> *bumili ang doktor nang sapatos*
"le médecin a acheté des chaussures"
[*bili nang doktor*] + -in- = *ang sapatos*
> *binili nang doktor ang sapatos*
"les chaussures ont été achetées par le médecin"
[*bili nang doktor nang sapatos*] + -an = *ang tindahan*
> *binilhan nang doktor nang sapatos ang tindahan*
"le magasin est où des chaussures ont été achetées par le médecin"

Mais la compatibilité de la base avec les voix, les orientations qui leur sont attachées, etc., sinon les paradigmes eux-mêmes, sont **bloqués** pour le locuteur, **stockés** dans la grammaire et le lexique. **On ne réinvente pas le langage à chaque fois que l'on parle, on construit les énoncés avec des pierres déjà taillées.**

Notes

1. Ce que nous avons déjà fait à propos du palau dans "Pour une révision de la notion de transitivité", *La linguistique*, 19/1, 1983, p. 95-118 ; mais également dans "Sémantisme des parties du discours et sémantisme des relations", *BSLP* 77/1, particulièrement aux pp. 26 sqq., où nous avons critiqué l'image attachée à l'idée de *transeo*.

2. Sur ce problème, voir "Du statut de certaines marques zéro", *LINX*, 22, 1990, p. 118-120. Après un verbe dont la valence suppose un constituant, c'est l'absence de ce constituant attendu qui est la marque d'anaphore ou d'indétermination, selon les cas, les structures gardent en creux l'image du constituant absent ; il n'y a aucune raison de poser des marques (ou des constituants) Ø : **poser des "segments" Ø revient toujours à reporter des informations véhiculées par d'autres types de marques** (ici, par l'appartenance des formes verbales à une sous-classe particulière, ce qui relève des marques catégorielles) **sur le plan des segments** (marques segmentales ou constituants) **par le biais de ces segments fictifs qu'est toute marque ou tout constituant Ø** ; sur la tendance à reporter sur les marques segmentales des informations véhiculées par d'autres marques, sur l'existence de différents types de marques concomitantes ("superposition des marques"), cf. Lemaréchal, "Sur la prétendue homonymie des marques de fonction: la superposition des marques", *BSLP* 78/1, 1983.

3. A ce propos, il est remarquable qu'on ait en français les deux valeurs selon la place dans les structures syntaxiques : *je mange* (s.e. quelque chose) et *il est venu avec* (s. e. sa voiture) où Ø représente un participant référentiel, ou bien *monter dessus*, avec l'allomorphe adverbe de la préposition rendu nécessaire du fait de l'absence de régime (cf. *Les parties du discours...*, note 1 p. 79).
4. Sur ce problème, cf. "Pour une révision...", p. 100-102. On sait par ailleurs que, dans certaines langues, l'objet incorporé non référentiel n'exclut pas la présence d'un objet "véritable" référentiel: l'ajout d'un objet non référentiel ne sature pas la place de l'"argument" objet et ne change pas le statut intransitif de la construction ou de la forme verbale.
5. Pour plus de détails, cf. notre ouvrage (à paraître) *Problèmes de sémantique et de syntaxe en palau*, chap. IV.
6. Sur la différence qui existe malgré tout entre objet périphérisé et simple circonstant, cf. *Les parties du discours...*, chap. XI.
7. Base verbale: *chuiu*, -il- infixé marque de passé, -ii suffixe objet de 3ème pers., *məN-* préfixe caractéristique de la forme verbale dite "imperfective" (en fait le membre "intransitif" de la paire de verbes transitif et intransitif) ; *N + ch > ng ; chuiu > chiu-* après transfert de l'accent sur le suffixe.
8. On ne peut rêver meilleure illustration des liens entre transitivité et aspect !
9. Cf. "Pour une révision...", p. 115-116.
10. Sur les rapports entre référentialité et substantivité, cf. *Les parties du discours...*, p. 50-54 ; sur les rapports entre marquage personnel et relation étroite, cf. *LINX*, 22, p. 113-116.
11. Cf. plus loin parag. 4. Sur ces problèmes, cf. les travaux de G. Bossong, G. Lazard, T. Tsunoda (voir bibliographie), et pour une présentation d'ensemble, Cl. Hagège, p. 49-51.
12. Cf. R. Forest, *BSLP*, 1988, p. 137-162.
13. Cf. B. Caron, 1987.
14. Sur notre lancée, nous appellerons de cette manière la tendance à proposer comme universels des modèles reposant en fait sur les structures caractéristiques des langues dites "accusatives".
15. D'une façon qui, à la symbolisation près, ressemble tout à fait aux listes de constructions verbales données par un dictionnaire comme l'*Oxford Dictionary*.
16. Cf. fondée elle-même à l'origine sur un rapprochement entre propositions verbales et formules mathématiques ; De Morgan en a jeté les bases ; elle a d'abord été conçue comme une seconde branche de la logique, avant d'englober la théorie classique des prédicats.
17. La théorie culiolienne en donne un exemple particulièrement explicite, conséquent et efficace. La structure à 2 places est posée explicitement comme première: d'abord, au niveau des relations entre domaines notionnels: "La relation primitive est ordonnée et nous parlerons de source et de but (sans connexion casuelle)", cette relation primitive peut être une relation "partie-tout, intérieur/extérieur, pour ne citer que quelques propriétés" ; ensuite, au niveau des relations prédicatives: "Outre la relation ordonnée entre source et but, nous nous donnons un prédicat à deux places" (A. Culioli, 1982, p. 8-9). Les structures intransitives - comme les structures à plus de deux arguments - sont explicitement dérivées des structures transitives: "On peut (...) avoir moins de deux arguments assignables (verbes dits intransitifs, procès à un actant): on conservera les 2 places, et l'on aura une relation réflexive (2 places distinctes, identifiables l'une à l'autre) ou en boucle (2 places qui coïncident)" (ibidem, p. 12).
18. Comme celle proposée, par exemple, par C. Augustin dans son article du recueil *La transitivité. Domaine anglais*, p. 50: "la transitivité repose, comme son nom l'indique, sur la cohabitation de trois places syntaxiques", trois places illustrées immédiatement après, par N_1 V N_2 , N_1 V 0, et même N_1 's N_2 of N_3 , etc. (nous n'aurons pas la place d'aborder l'emploi qu'on peut faire de la notion de transitivité à propos de constructions nominales).
19. "Remarques sur la diathèse causative (anglais, français, haoussa) ou "Dance me to the end of love"", in *La transitivité. Domaine anglais*, 1987.
20. Nous laisserons de côté ici "les formules de base" telles qu'elles apparaissent après les opérations syntaxiques de mise en place dans le discours.
21. On en trouve d'autres applications en dehors de la théorie culiolienne: voir par exemple l'article, dans le recueil déjà cité, "L'hypothèse inaccusative" de J. Guéron qui se réclame de Chomsky 1981 (et Burzio, 1981).

22. On trouve exactement cette présentation chez un logicien comme Quine, cf. *Philosophie de la logique*, p. 40: "Il y a une catégorie des prédicats à une place, ou verbes intransitifs ; une catégorie des prédicats à deux places, ou verbes transitifs ; éventuellement aussi une catégorie des prédicats à trois places, et ainsi de suite". On appréciera le flou du "ainsi de suite" quand on sait les problèmes linguistiques attachés au nombre des actants et des voix, etc.
23. Exemples empruntés à R. Blanché, p. 126 sqq. ; le dernier remonte au moins à Frege (p. 80 de la trad. fr.).
24. C'est-à-dire que *x aime y* n'est pas équivalent à *y aime x*.
25. Cf. Blanché, p. 154: "Dans ces propositions, rien d'autre que l'ordre n'y distingue les divers arguments, et, bien que cet ordre ne soit pas, en général, modifiable, le fait d'être le premier ne confère à l'un de ces arguments aucun privilège par rapport aux autres". On voit combien on est loin de ce qui se passe dans les langues, où existent, entre autres, les phénomènes de voix, et encore plus loin de la variété des langues.
26. Cf., par exemple, B. Russell: "Les phrases peuvent être interrogatives, optatives, exclamatives ou impératives, voire indicatives. Nous pouvons nous borner au cours de presque tout le reste de nos discussions" (c'est-à-dire tant qu'il n'est pas question de la logique des modalités) "aux indicatives car ce sont les seules qui soient vraies ou fausses" (*Signification et vérité*, p. 40 de la trad. fr.) ; p. 20: "Dans un langage donné, une proposition peut s'exprimer de diverses manières: la différence entre "César fut assassiné aux Ides de Mars" et "C'est au cours des Ides de Mars que César fut assassiné" est une différence purement et simplement rhétorique". Cf. déclarations allant dans le même sens chez Frege (*Écrits...*, p. 66), par exemple.
27. C. Augustin, dans son article pour le recueil déjà cité *La transitivité. Domaine anglais*, parle, à la p. 50, de l'"idée d'une orientation allant de la première à la deuxième et de la deuxième à la troisième place" comme un des traits définitoires possibles de la transitivité ; elle a bien raison d'ajouter entre parenthèses "peut-être" ! Cf. G. Delechelle, *ibidem*, p. 12.
28. A ce propos, on trouve chez Russell des formulations qui ne sont pas dépourvues d'ambiguïté. Ainsi, on lit dans *Signification et vérité*, p. 46 : "Les deux phrases : "Brutus assassina César" et "César assassina Brutus" sont constituées des mêmes mots disposés dans chaque cas dans un rapport de séquence temporelle. Néanmoins l'une d'entre elles est vraie et l'autre fausse. L'usage de l'ordre à cet effet n'est évidemment pas essentiel. Le latin utilise des désinences à cet effet. Mais si vous eussiez été un instituteur romain enseignant la différence entre le nominatif et l'accusatif, vous eussiez été contraint à quelque moment d'introduire les relations non symétriques et vous eussiez trouvé naturel de les expliquer à l'aide de l'ordre spatial ou temporel".
29. Nous aurons l'occasion de revenir sur les énoncés sans marque segmentale au parag. 5d.
30. Cf. l'idée même d'"inhérence" dans les *Catégories* d'Aristote ; "Dicimus quod <verbum> nec actionem simpliciter nec personam agentem, sed actionem inesse agenti significat" (*Glosulae ad Priscianum*), cf. I. Rosier.
31. Relations effectivement attestées dans les langues.
32. Cf. "Sémantisme des parties du discours...", *BSLP* 1982, p. 27.
33. Comme l'avait suggéré A. G. Haudricourt dans "Importance de la relation équative et de la relation partitive en linguistique générale (sur des exemples des langues austronésiennes)", in *Relation Prédicat-Actant dans des langues de types divers*, II, p. 9, Paris, SELAF, 1979.
34. Cf. *Les parties du discours...*, p. 113-115.
35. Sur la base *bili*, on a *b-um-iti* pour la voix active, *b-in-iti* pour le passif, *b-in-il-han* pour la voix destinative, etc. Les voix multiples des langues des Philippines posent un problème de traduction quasiment insoluble en français ; les traductions en anglais ou bien rendent l'opposition de voix autant que les "verbes à postposition" le permettent, ou bien ne gardent que l'opposition de définitude, conséquence de la contrainte de définitude caractérisant le sujet thème dans les langues des Philippines ; ou bien soulignent le terme traduisant le sujet marque par *ang* dans l'original, ce qui est un contre-sens dans la mesure où le soulignement marque un terme emphatique (rhématisé) en anglais, alors qu'ici il s'agirait de subjectivation (de thématisation faible, si l'on veut).
36. *p* marque de génitif, *-a* marque personnelle possessive de 3ème sg.
37. Releve par B. Caron dans l'article cité, p. 30-31.
38. Cite également par B. Caron, p. 31.

39. Nous noterons également ici le flou qui règne dans l'emploi des termes de "diathèse" et de "voix". Bien que nous n'ayons guère marqué de différence dans notre ouvrage sur *Les parties du discours*, nous pensons que les deux notions doivent être bien distinguées: la diathèse renvoie aux différents rôles conciliables avec un ensemble de formes verbales, comme les formes causatives par exemple: causateur + agent causé + patient + etc., rôles qui peuvent avoir des rangs différents selon la voix causative particulière: "actif" du causatif, passif du causatif, etc.; des langues à opposition de voix très différenciée comme les langues des Philippines, mais aussi bien le sanscrit, distinguent plusieurs voix dans la diathèse causative. De même, expliquer la formation du passif dans certaines langues, et non dans toutes comme l'ont affirmé des linguistiques universalisantes à bon marché, par le passage par une diathèse recessive suppose aussi qu'on distingue bien entre voix et diathèse.

40. La participation du patient ne serait en rien moins passive s'il était objet (voix active) et non sujet (voix passive). Nous avons relevé une confusion identique dans la *Palauan Reference Grammar* de L. S. Josephs, cf. nos *Problèmes de sémantique et de syntaxe en palau*, p. 47 n. 20.

41. P. 79-90.

42. Distinction chez T. Ramos, puis V. De Guzman; cf. notre article sur "Dérivation et orientation dans les langues des Philippines", texte d'un exposé fait en mars 1985 à la Société de Linguistique de Paris, à paraître dans *BSLP* 1991.

43. La théorie des Lexicases est une version de la Théorie des Cas qui a le mérite de considérer le "module casuel" (B. Pottier) comme une propriété de la forme verbale, c'est-à-dire stockée dans le lexique (et dans la grammaire, pour ce qui est des dérivations régulières et des oppositions de voix).

44. Cf., pour les langues des Philippines, les listes de Ramos et de De Guzman (pour le tagalog), ou de Luzares (pour le cebuano), par exemple.

45. Sur les problèmes de traduction, cf. n. 35.

46. Le détail est en fait beaucoup plus complexe: *i*-marquant par exemple la voix passive avec des bases verbales exprimant un mouvement d'éloignement de l'agent, etc.; pour plus de détail, cf. article et auteurs cités.

47. *r* est un allophone de *d* entre voyelles.

48. M. Gross, "Remarques sur la notion d'objet direct en français", *Langue française*, 1969, p. 72.

49. *Les parties du discours...*, p. 208.

50. Nous ne débattons pas du problème de la valeur exacte de la hiérarchie entre premier, second, tiers actants. On a pu même contester que les oppositions étudiées ci-dessus dans les langues des Philippines soient des oppositions de voix - on parle souvent de "focus" (cf. sur le problème corollaire de la traduction, note 35) - : nous répondrons que c'est le problème général de la valeur de la voix qu'il faut poser; mais il semble bien que ce soient toujours les questions de thématisation (avec la contrainte de définitude déjà signalée), de "topic chains", d'empathie, etc., qui rendent compte du choix de tel ou tel "focus" dans les langues des Philippines, comme du choix de telle ou telle voix ailleurs.

51. L'"auxiliaire" reste, au moins en partie dans certains niveaux de langue, encore dépendant du sens du verbe qu'il régit:

Jean s'est entendu dire ses quatre vérités

52. Cf. *Les parties du discours...*, p. 101 sqq.

53. Nous avons consacré une grande partie de notre ouvrage sur *Les parties du discours...* à montrer à l'aide de manipulations simples (sur le parallélisme entre verbe et nom prédicats, entre compléments de verbe et de nom, etc.: *Alfred chante le flamenco/ est (un) chanteur de flamenco*), que les notions de valence et d'orientation pouvaient être appliquées aux nominaux (chap. IV et V), aux marques personnelles (chap. VI), et, pour ce qui est de l'orientation primaire, aux syntagmes génitifs (chap. VI) et aux subordonnées relatives et complétives et à leurs équivalents (chap. VII à IX); on aboutit, pour les nominaux (et les affixes), à des constellations caractéristiques de sous-classes de noms plus ou moins semblables à celles des formes verbales (p. 250). Cette extension permet d'expliquer les équivalences existant dans une même langue ou d'une langue à l'autre entre des constructions de structure interne différente (syntagme verbal/proposition/syntagme nominal), mais de fonction identique (propositions complétives et leurs équivalents: noms verbaux, infinitifs, noms abstraits d'action et de qualité), etc.

Transitivité et théories linguistiques

54. A des degrés divers selon les types de langues, particulièrement selon que ce sont des langues agglutinantes ou flexionnelles.

55. Cf. la dimension des travaux de l'école de M. Gross ou de ceux se réclamant la théorie des Lexicases.

56. Encore faudrait-il s'entendre sur ce que l'on entend par là: prédicat au(x) sens de la tradition grammaticale? au sens de la logique? ancienne ou contemporaine? S'il s'agit de prédicat au sens de la logique moderne (?? puisqu'elle ne l'emploie plus guère), on prendra garde que tout peut-être prédicat (nom, verbe, mais aussi bien nom propre, dans certaines doctrines!) et, que si l'on applique la notion aux structures linguistiques attestées, même l'existence, la quantification, la négation, etc., peuvent emprunter, dans les langues, les mêmes structures que celles des véritables prédicats au sens de la logique: aucun rapport direct entre logique et structures linguistiques.

57. C'est sans doute ce qui se cache derrière les structures "profondes" agrammaticales (donc, rappelons-le, en contradiction avec le système de la langue considérée) de la Théorie des Cas, comme par exemple, en kapampangan (Mirikitani, p. 91):

*bye	ng	tela	ning	mestra	kareng	babai
donner	OBJ	tissu	AGT	maîtresse	DAT	femme

où la présence de la base verbale et l'absence de sujet en *ing* sont parfaitement agrammaticales; de là, par subjectivation, ici de l'agent - mais tous les autres participants pourraient l'être moyennant une autre forme verbale -:

mamye	ng	tela	ing	estra	kareng	babai
Actif			Sujet			

"la maîtresse a donné du tissu à la femme"

le détail de la règle permettant d'aboutir à une "structure de surface" véritablement attestée étant par définition ad hoc. Un des mérites de la théorie des Lexicases est précisément de "n'avoir qu'un niveau de représentation" (Starosta, 1984, p. 5).

58. Ce que méconnaissent de façon systématique les théories des Cas (y compris les Lexicases) en construisant les modules casuels des verbes en amalgamant catégorisation des rôles au moyen des oppositions de voix vs au moyen des relateurs. Cf. aussi la distinction entre cas morphologiques et cas syntaxiques, sans grande signification à notre avis.

59. Cf. *Les parties du discours...*, p. 237-241.

60. A. Culioli, 1982, p. 12.

61. Différence entre marquage et non-marquage dont il faudra rendre compte; sinon, supposer des relations sans marque deviendra aussi gratuit que les "structures profondes" de la grammaire générative, et fera écran à toute vérification des hypothèses.

62. *mal*, pris isolément, est ambigu: *avoir mal* vs *avoir du mal* (c'est le deuxième sens ici), cf., par causativisation *faire mal* vs *donner du mal*; on voit qu'il est nécessaire d'entrer dans la structure sémique interne des mots et même des unités significatives minimales.

63. Il faut faire place aux phénomènes de suppletisme lexical, même s'ils doivent être l'objet d'analyses spécifiques (contraintes créées par des sèmes différents, etc.).

64. Dérivation nominale en partie interprétable en termes de diathèse et d'orientation, cf. *Les parties du discours...*, p. 116-127.

65. Dans notre thèse (1987) p. 776-780.

66. "Minimale" au sens de spécifiée de manière minimale, "relation" en tant qu'opposée à absence de relation.

67. Sur l'idée que les phénomènes démarcatifs constituent de véritables marques, cf. notre communication "Les phénomènes démarcatifs et la superposition des marques", au Congrès de Phonologie d'Eisenstadt, 1984, *Discussion Papers*, p. 139-143.

68. On ne doit pas confondre ce qui relève de la constitution de la langue, sinon du langage, et qui appartient au temps, mythique pour un locuteur particulier, où le système de sa langue se construit (et continue de se construire, à son insu) et ce qui relève des opérations énonciatives, qui appartient aux temps de l'énonciation et qui est la construction du locuteur; cf. notre communication au colloque sur La déixis (Paris III, juin 1990), *Prépublications*, p. 370.

69. La relation prédicative sera symbolisée dans ces exemples au moyen du signe =, bien qu'il ne s'agisse en rien de propositions équatives.

Bibliographie

La transitivité. Domaine anglais, 1987, (Université de Saint-Etienne, Travaux LII), Saint Etienne, CIEREC.

BERNOT, D., 1980, *Le prédicat en birman parlé*, Paris, SELAF.

BLANCHÉ, R., 1968, *Introduction à la logique contemporaine*, Paris, Armand Colin.

CHOMSKY, N., 1965, *Aspects de la théorie de la syntaxe* (trad. fr.), Paris, Editions du Seuil.

CULIOLI, A., 1982, *Rôle des représentations métalinguistiques en syntaxe*, Paris, Collection ERA 642.

CULIOLI, A., 1985, *Notes du séminaire de DEA 1983-1984*, Université de Paris VII.

CULIOLI, A., 1990, *Pour une linguistique de l'énonciation, I*, Paris, Ophrys.

DE GUZMAN, V., 1978, *Syntactic Derivation of Tagalog Verbs*, Honolulu, The University Press of Hawaii.

FILLMORE, C., 1968, "The Case for Case", in E. Bach, et R. T. Harms, eds., *Universals of Linguistic Theory*, New York, Holt, Rinehart and Winston.

FILLMORE, C., 1977, "The case for case reopened", in P. Cole, J. M. Sadock, *Syntax and semantics*, 8, New York, Academic Press, p. 59-81.

FOREST, R., 1988, "Sémantisme entéléchique et affinité descriptive : pour une réanalyse des verbes symétriques ou neutres en français", *BSLP*, 83/1, p. 137-162.

FREGE, G., 1971, *Ecrits logiques et philosophiques* (trad. fr.), Paris, Editions du Seuil.

GROSS, M., 1969, "Remarques sur la notion d'objet direct en français", *Langue française*, 1, p. 63-73.

GROSS, M., 1986-, *Grammaire transformationnelle du français* (nouvelle édition), Malakoff, Cantilène.

HAGEGE, Cl., 1983, *La structure des langues*, Paris, P. U. F. (coll. "Que sais-je?").

HAUDRICOURT, A. G., 1979, "Importance de la relation équative et de la relation partitive en linguistique générale (sur des exemples des langues

austronésiennes)", in *Relation Prédicat-Actant dans des langues de types divers*, II, Paris, SELAF.

JOSEPHS, L. S., 1975, *Palauan Reference Grammar*, Honolulu, The University Press of Hawaii.

KIMENYI, A., 1978, *A Relational Grammar of Kinyarwanda*, Berkeley, University of California Press.

LAUNEY, M., 1979, *Introduction à la langue et à la littérature aztèques, I*, Paris, L'Harmattan.

LAZARD, G., 1978, "Éléments d'une typologie des structures d'actance : structures ergatives, accusatives et autres", *BSLP*, 73/1, p. 49-84.

LAZARD, G., éd., *Actances I-IV*, Paris, CNRS.

LEMARECHAL, A., 1982, "Sémantisme des parties du discours et sémantisme des relations", *BSLP* 77/1, p. 1-39.

LEMARECHAL, A., 1983 a, "Sur la prétendue homonymie des marques de fonction : la superposition des marques", *BSLP* 78/1, p. 53-76.

LEMARECHAL, A., 1983 b, "Pour une révision de la notion de transitivité", *La Linguistique*, 19/1, 1983, p. 95-118.

LEMARECHAL, A., 1989, *Les parties du discours. Sémantique et syntaxe*, Paris, P.U.F.

LEMARECHAL, A., 1990, "Du statut de quelques marques zéro", *LINX*, 22, p. 105-127.

LEMARECHAL, A., 1991 a, "Dérivation et orientation dans les langues des Philippines", *BSLP*, 86/1 (texte de l'exposé à la *Société de Linguistique de Paris*, mars 1985).

LEMARECHAL, A., 1991 b, *Problèmes de sémantique et de syntaxe en palau*, Paris, Editions du CNRS.

LUZARES, C. E., 1979, *The morphology of selected Cebuano verbs : a case analysis*, Pacific Linguistics, Canberra.

MARTINET, A., 1980 (nlle éd.), *Éléments de linguistique générale*, Paris, Armand Colin.

MENNECIER, P., 1986, "Relations actanciels en tunumiisut (langue inuite du Groenland oriental)", in G. Lazard (éd.), *Actances 2*, Paris, CNRS.

OKELL, J., 1969, *A Reference Grammar of Colloquial Burmese*, London, Oxford University Press.

PERLMUTTER, D., 1971, *Deep and surface structure constraints in syntax*, New York, Holt, Rinehart and Winston.

PERLMUTTER, D. (ed), 1983-1984, *Studies in Relational Grammar, 1-2*, Chicago, University of Chicago Press.

POTTIER, B., 1974, *Linguistique générale : théorie et description*, Paris, Klincksieck.

QUINE, W. V., 1975, *Philosophie de la logique*, Paris, Aubier (trad. fr.).

QUINE, W. V., 1977, *Le mot et la chose* (trad. fr.), Paris, Flammarion.

RAMOS, T., 1971, *Tagalog Structures*, Honolulu, The University Press of Hawaii.

RAMOS, T., 1974, *The case system of Tagalog verbs*, Pacific Linguistics, Canberra.

RUSSELL, B., 1941, *Signification et vérité* (trad. fr., Paris, Flammarion, 1969)

SCHACHTER, P., et F. OTANES, 1972, *Tagalog Reference Grammar*, Berkeley, University of California Press.

SOHN, H., 1975, *Woleaian Reference Grammar*, Honolulu, The University Press of Hawaii.

STAROSTA, S., 1979, Lexical References, *University of Hawaii Working Papers in Linguistics*, II/3, Honolulu, p. 79-85.

TESNIERE, L., 1934, "Comment construire une syntaxe?", *Bulletin de la Faculté des Lettres de Strasbourg*.

TESNIERE, L., 1953, *Esquisse d'une syntaxe structurale*, Paris, Klincksieck.

TESNIERE, L., 1959, *Eléments de syntaxe structurale*, Paris, Klincksieck.

TSUNODA, T., 1981, "Split case-marking patterns in verb-types and tense/aspect/mood", *Linguistics*, 19, p. 389-438.